



**Partie à remplir impérativement au moment de l'inscription si la facture est à adresser à un OPCA. Merci de joindre l'accord de prise en charge / subrogation.**

Nom de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) : .....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville .....  
Tél. .... Fax .....  
Courriel .....  
Montant de la prise en charge par l'OPCA (mention obligatoire).....  
Nom et coordonnées du correspondant formation (mention obligatoire).....  
.....

- ▶ Si le paiement s'effectue après réception de la facture joindre impérativement :
  - une lettre valant commande ou un bon de commande (notamment pour les administrations)
  - une attestation de prise en charge financière (notamment en cas de financement par un OPCA).

**Aucune inscription ne sera confirmée au participant sans ce document.**

- ▶ Chèques à libeller à l'ordre de Régie Recettes Cellule Congrès.

- ▶ **Conditions d'annulation** : Seules les annulations reçues avant le 5 novembre 2018 par courrier, fax ou e-mail seront prises en compte et permettront le remboursement des sommes versées.

**Après le 5 novembre 2018 aucun remboursement ne sera effectué.**

Lu et approuvé,

Date .....

Cachet et signature

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (téléchargeables sur notre site : <http://sfc.unistra.fr>) et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au Service Formation Continue.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.